



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Travaux publics et Services gouvernementaux  
Canada

Voir dans le document/  
See herein

NA

Québec

NA

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Place Bonaventure, portail Sud-Oue  
800, rue de La Gauchetière Ouest  
7e étage, suite 7300  
Montréal  
Québec  
H5A 1L6

<b>Title - Sujet</b> Tourelle UIS&réaménagement RDC-PC	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> 21301-229053/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 003
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 21301-22-9053	<b>Date</b> 2021-12-21
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$MTC-080-16338	
<b>File No. - N° de dossier</b> MTC-1-44176 (080)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> Eastern Standard Time EST <b>on - le 2022-01-20</b> Heure Normale du l'Est HNE	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b>	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Antoine, Englead	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> mtc080
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (438) 340-5863 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

## MODIFICATION 003

### Questions/Réponses

#### QUESTIONS :

#### RÉPONSES :

<p><b>1-</b> Pouvez-vous préciser les étendues de travaux pour chacune des spécialités?</p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Est-ce que l'entrepreneur en ventilation doit inclure les sections #23 05 93, 23 07 13, 23 07 19, 23 09 43 et la division #25 à son prix qu'il déposera aux entrepreneurs généraux?</li><li>➤ Ou bien les entrepreneurs en calorifuge, régulation et équilibrage doivent déposer leurs soumissions directement aux entrepreneurs généraux?</li></ul>	<p><b>1-</b>C'est au choix de l'entrepreneur, mais il faut que les montants soient ventilés, donc il est plus facile de séparer les disciplines tel que mentionné :</p> <p>«Ou bien les entrepreneurs en calorifuge, régulation et équilibrage doivent déposer leurs soumissions directement aux entrepreneurs généraux?»</p>
<p><b>2-</b>Pouvez-vous fournir un plan des conduits existants à démolir? Aucun conduit à démolir n'est montré au plan.</p>	<p><b>2-</b> Les conduits de ventilation existants ne sont pas montrés au plan exactement, mais il faut démolir tout conduit dans le périmètre des travaux jusqu'à l'endroit indiqué. Les conduits électriques n'étaient pas montrés aux plans intrant fournis par le client. Les conduits existants pour les luminaires et les prises de courant doivent être démolis au complet dans le secteur des travaux. L'exacte localisation doit être identifiée sur place lors d'une visite ou des travaux tel qu'indiqué aux plans. Les nouvelles connexions doivent se faire où les anciens conduits ont été coupés, normalement en bordure de la zone des travaux.</p>
<p><b>3-</b>Est-ce qu'il y a des divisions ayant une résistance au feu? Il n'y a aucun registre coupe-feu au plan.</p>	<p><b>3-</b> Aucune division coupe-feu à moins d'indications contraires en architecture. Dans un tel cas, prévoir des volets coupe-feu.</p>
<p><b>4-</b>Est-ce qu'il y a une grille de protection sur le conduit de 200mm qui alimente le diffuseur GA-02?</p>	<p><b>4-</b> NON</p>
<p><b>5-</b>Le modèle de diffuseur demandé est offert en acier ou en aluminium. Voulez-vous des diffuseurs en acier ou en aluminium?</p>	<p><b>5-</b> Acier</p>
<p><b>6-</b>Les grilles de retour doivent-elles avoir des OBD ou bien on doit prévoir des clés de balancement avec des trappes d'accès?</p>	<p><b>6-</b> Si les OBD sont disponibles avec le modèle de grille proposé, en fournir. Sinon, ne pas mettre de volet de balancement.</p>
<p><b>7-</b>Quels sont les produits équivalents acceptés? Il n'y a qu'une seule marque de mentionnée.</p>	<p><b>7-</b> Tant que le produit respecte les critères du devis et a les mêmes propriétés que la marque mentionnée, ils peuvent être proposés. Ils doivent être approuvés par le propriétaire ou le professionnel par après.</p>

<p><b>8-</b>J'aimerais un renseignement pour la quincaillerie des portes S142.2 et S142.3. Au devis, ces 2 portes ont le même groupe de quincaillerie alors qu'au tableau de portes et cadres elles ont deux groupes de quincailleries différents. De plus, le groupe de quincaillerie # 04 n'existe pas au devis.</p>	<p><b>8-</b> Les groupes et les numéros de portes correspondants qui sont au devis sont bons. Le tableau aux dessins sera modifié.</p>
<p><b>9-Section 09 91 99, Point 2.5.3 -</b> Les systèmes N.1 à N.4 ne mentionnent pas les produits que l'Architecte désire. Par contre, les produits extérieurs sont spécifiés (Point 2.6.2). SVP bien vouloir détailler quels produits sont requis.</p>	<p><b>9-</b> La spécification de produits n'est pas permise par TPSGC. Celle du point nous a échappé.</p>
<p><b>10-Section 09 91 99, point 2.6.1.2 -</b> Il est demandé d'effectuer un sablage au jet abrasif ou d'effectuer une galvanisation. Pour ma part, je crois que faire du Sand blast dans un pénitencier, ce ne sera pas simple. Je me demande donc quelle sera la meilleure manière de procéder?</p>	<p><b>10-</b> Ces travaux de sand blast sont à l'extérieur du pénitencier. Si l'entrepreneur a une proposition pour faciliter son travail, ça pourra être discuté en chantier.</p>
<p><b>11-Plan A4/A12 -</b> Pour les nouvelles grilles de protection qui vont sur la tourelle, ma question sur le sand blast s'applique aussi. Et j'aimerais aussi savoir si cela te conviendrait qu'on les peinture en atelier?</p>	<p><b>11-</b> À la discrétion du sous-traitant.</p>
<p><b>12-Plan A5/A12 -</b> Quel est le fini de plafond du local S143? Et est-il à peindre? Il ne semble pas y avoir de légende de plafond sur ce plan. À clarifier svp.</p>	<p><b>12-</b> Voir la feuille A3 pour les finis existants.</p>
<p><b>13-Plan A10/A12 -</b> Dans la coupe de porte, il est inscrit « porte en acier peinte ». Par contre, quand je regarde le plan A11/A12, je vois le type 2 de porte et je me demande si ce type de porte est à peindre?</p>	<p><b>13-</b> Oui ce type de porte est à peindre.</p>
<p><b>14-Plan A11/A12 -</b> Dans le tableau des finis, il est inscrit dans la section Plafonds : « Structure et pontage en acier à peindre ». Cette définition s'applique à la tourelle selon le tableau, par contre, dans le plan de plafond de la page A5/A12, la hachure dans la tourelle semble démontrer un plafond suspendu.</p>	<p><b>14-</b> La pièce #146 (sas) au rdc est en plafond suspendu. La pièce #202A (tourelle) a la structure apparente peinte.</p>

\*\*\*\*\*

Un addenda en architecture et en électricité sont à venir.

**\*\*\*TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES\*\*\***